

Par courriel : eric.arseneault@arianne-inc.com

Québec, le 17 juillet 2015

Monsieur Éric Arseneault
Directeur Environnement et Développement durable
Ariane Phosphate inc.
393, rue Racine Est, suite 200
Chicoutimi (Québec) G7H 1T2

**Objet : Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au
Saguenay-Lac-Saint-Jean (questions de la commission DQ47 du 17 juillet
2015)**

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires, vous soumet les questions suivantes :

Dans le PR3.1 et le PR5.1 (Annexe 21), vous décrivez la restauration pour la halde à stériles et le parc à résidus. Pourriez-vous détailler la méthode d'aménagement qui serait utilisée et les coûts envisagés.

1- Suite au nivellement, y aurait-il un modelage du dessus des plateaux pour donner des formes arrondies reprenant les collines avoisinantes?

2- La commission comprend qu'il y aurait 15 cm de sol organique pour l'ensemencement hydraulique. De quelle épaisseur serait le sol organique pour la plantation d'arbustes ? Quel pourcentage de la superficie finale serait planté?

La commission souhaite recevoir les réponses d'ici le **21 juillet 2015** compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission